

L'UE condamne le renforcement du blocus de Cuba par les États-Unis



Bruxelles, 2 mai, (RHC).- L'Union Européenne a condamné une fois de plus ce jeudi le renforcement du blocus de Cuba par les États-Unis.

La cheffe de la diplomatie du bloc européen, Federica Mogherini a annoncé à Bruxelles que l'Union européenne va réagir à l'activation du chapitre III de la loi Helms-Burton.

Ce chapitre ouvre la voie à l'introduction de demandes de réparation devant des tribunaux fédéraux des États-Unis contre les entreprises faisant usage des anciennes propriétés des ressortissants étasuniens nationalisées par le gouvernement cubain dans les années 60.

Federica Mogherini a souligné que l'UE considère que cette loi va à l'encontre du droit international et qu'elle s'appuiera sur toutes les mesures appropriées pour réagir aux effets de la loi Helms-Burton, y compris en ce qui concerne ses droits dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et par le recours à la loi de blocage de l'UE".

A La Havane, l'ambassadeur de l'Union européenne à Cuba, Alberto Navarro, a avancé que le bloc européen défendra ses investissements à Cuba avec tous les moyens à sa portée.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/189687-lue-condamne-le-renforcement-du-blocus-de-cuba-par-les-etats-unis>



Radio Habana Cuba